

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 20 mars 2026

vingt mars deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Christophe VIDAL, Dominique LAFON, Catherine BRECHET, Benoît ALINC, Sandrine BOSMET, Jean-Yves MODENEL, Caroline RACHER MISSIEL, Benoît NAIRABEZE, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS, Renée AMAGAT, Christophe CATHELIN, Sandrine ANDRIEUX, Sébastien BONNET, Marion VERGNOL

Absents :

Date de convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage de la convocation: 16 mars 2026

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Votants : 13

Secrétaire de séance : Marion VERGNOL

DE 2026 012

OBJET DE LA DELIBERATION VOTE DES ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après (*établir pour les 3 tours de scrutin, le décompte de la majorité et des voix obtenues comme pour l'élection du maire*) :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 13

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026

Date de reception de l'AR: 23/03/2026

015-211502489-DE_2026_012-DE

A G E D I

Ont obtenu : 7

– Liste Dominique LAFON, 13 voix

- La liste Dominique LAFON ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

M. Dominique LAFON,

Mme Catherine BRECHET,

M. Benoît ALINC.

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 20 mars 2026